

L'OFFRE
ACTIVITÉS DE LA FORME

Piscine MONPLAISIR

Année 2023 - 2024

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM	30 min	16 h 30	13 h 35			13 h 35
AQUAFITNESS	45 min					18 h 00

TARIFS

Forfait 10 séances	Forfait 5 séances	La séance	Possibilité de report ou d'annulation jusqu'à 24h avant la séance pour les détenteurs de forfaits 10 ou 5 séances
51,80 €	28,00 €	6,80 €	

LA CARTE A'TOUT EST OBLIGATOIRE POUR LES FORFAITS 10 OU 5 SEANCES. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'hôtel de Ville
- à la direction des Sports et Loisirs (hôtel de Ville)

Elle vous sera demandée pour toute inscription à une activité ou cours de natation, une mise à jour des informations devra être faite chaque année.

RESERVATIONS

Vente de forfaits dans votre piscine

Réservation possible jusqu'à 4 semaines pour une ou plusieurs séances

Réservation des séances en ligne à partir du lundi 21 août 2023 et du lundi 28 août 2023 à l'accueil des piscines ou par téléphone.

Réservation et règlement en ligne depuis votre compte A'tout

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC

[ATOUT.ANGERS.FR](https://atout.angers.fr)

&

[SPORTS.ANGERS.FR](https://sports.angers.fr)

www.angers.fr



Année 2023 - 2024

		Durée	Tarif	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enfants	EVOLUTION 5-7	35 min	A	17 h 10 (2 cours)		13h45 (1 cours) 16 h 15 (2 cours)	17 h 50 (3 cours)	
	EVOLUTION 7-9	35 min	A	17 h 50 (2 cours)	17 h 10 (1 cours)	16 h 55 (2 cours)	17 h 10 (3 cours)	
	MULTISPORT AQUATIQUE	45 min	B					17 h 00
Adultes	EVOLUTION	35 min	A			17 h 35		
	EVOLUTION 4 NAGES	45 min	B			18 h 15		

TARIFS	ANNEE		PERIODE		DATES
	A	B	A	B	
Normal	176,00 €	200,80 €	88,00 €	100,40 €	Année 18/09/2023 au 21/06/2024 Période 1 du 18/09/2023 au 2/02/2024 Période 2 du 5/02/2024 au 21/06/2024
Angevin	122,20 €	149,20 €	61,10 €	74,60 €	

LA CARTE A'TOUT EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION AUX COURS DE NATATION. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'hôtel de Ville
- à la direction des Sports et Loisirs (hôtel de Ville)

Elle vous sera demandée pour toute inscription à une activité ou cours de natation, une mise à jour des informations devra être faite chaque année.

INSCRIPTIONS

Mercredi 6 septembre de 8h00 à 18h00

Jeudi 7 septembre de 10h00 à 18h00 puis du lundi 11 au vendredi 15 septembre pendant les heures d'ouverture

Début des cours à partir du **lundi 18 septembre 2023**

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC [ATOUT.ANGERS.FR](https://atout.angers.fr/) & [SPORTS.ANGERS.FR](https://sports.angers.fr/)